Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

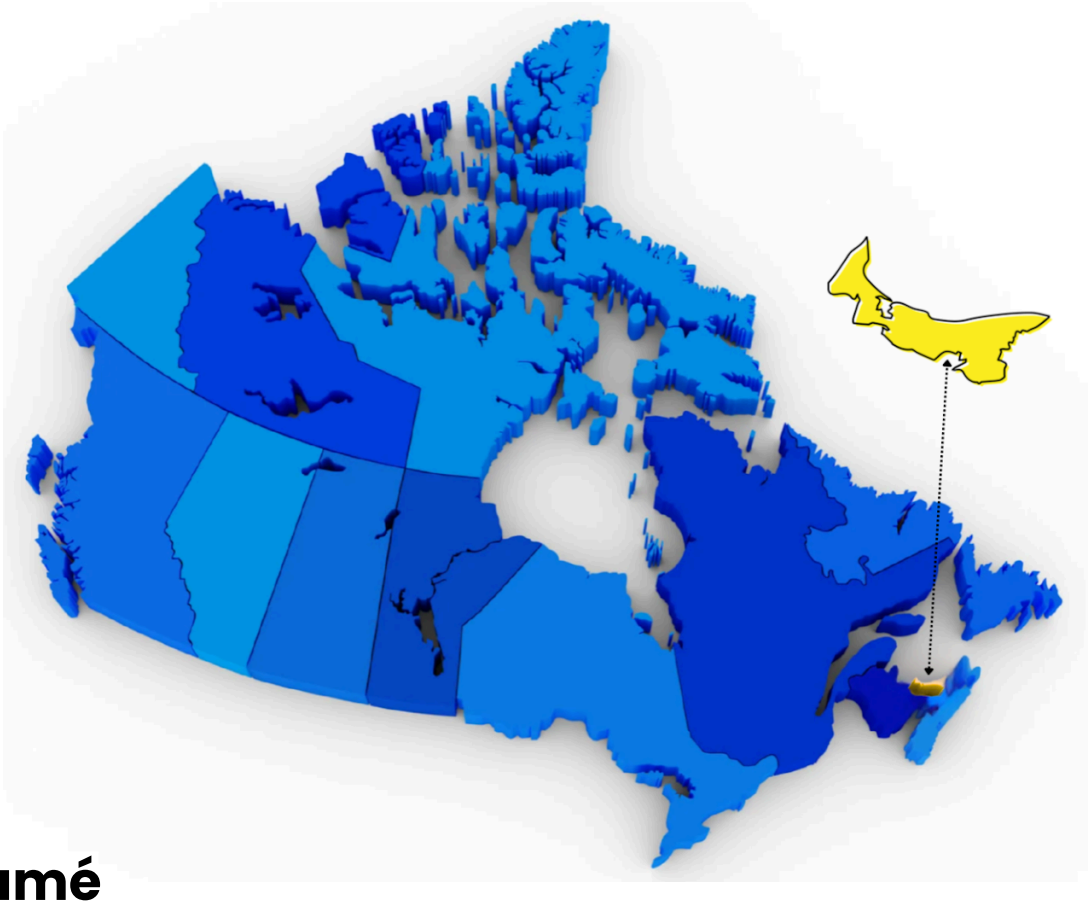
Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone à

l'Île-du-Prince-Édouard

cnpf

La Commission nationale des parents francophones

Septembre 2026



Résumé

Plusieurs communautés à l'Île-du-Prince-Édouard se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation du nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation à l'Île-du-Prince-Édouard au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

Le projet Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) sous le Plan d'action pour les langues officielles. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

1- Mise en contexte 3

2- Méthodologie 5

3- Prémisses de l'analyse 8

4- Présentation des résultats 10

Comté de Prince 11

Comté de Queens 13

Comté de Kings 15

5- Conclusion 17

Annexe 1 18

Annexe 2 19

Note : Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et territoires, telle que *garderie*, *centre éducatif*, *centre de la petite enfance (CPE)*, etc.

1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir de nouveaux services puisque, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier d'un tel service.

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de 2021), mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous tentons d'identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones, alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en AGJE de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans les localités de la province de l'Île-du-Prince-Édouard, en fonction des divisions de recensement et du nombre d'enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone, afin de

déterminer le nombre de places en services francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones de la province.

2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE à partir du ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues de l'Association des centres de la petite enfance francophones de l'Île-du-Prince-Édouard (ACPEFIPE) et des appels directs faits aux différents services. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 299 places à temps plein dans l'ensemble de la province de l'Île-du-Prince-Édouard[3].

Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Afin de représenter correctement la situation à l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons utilisé les séries de données permettant de localiser le plus précisément possible les enfants de la province. Si dans certains cas il était possible de spécifier directement une

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services identifiés se retrouve à l'annexe 1.

municipalité, dans d'autres nous avons dû nous rabattre sur des divisions de recensement.

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

   Il représente les secteurs à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si l'on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un service dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. D'ici là, le parent aura probablement choisi une autre option comme services de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

   Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

   Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement (soit avant l'âge de 1 an et demi)[4]. Puisque le congé parental permis par la loi est de

[4] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en services francophones d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme bien desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

Données au 1er septembre 2025

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. En raison de la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et des efforts déployés actuellement pour développer de nouvelles places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

Services de prématernelle et services de garde scolaire exclus

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en services francophones d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE

Une étude de Learn Square Inc.[5] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[6] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant.

[5] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[6] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 595 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français à l'Île-du-Prince-Édouard. Avec 299 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE, le ratio moyen pour la province se situe à **0,50 place par enfant**, soit 1 place pour 2 enfants.

Dans son ensemble, la province est considérée comme étant **à besoins moyens**. Afin qu'elle soit bien desservie, il faudrait ajouter 118 places. Cela situe la province dans une zone relativement avantageuse par rapport aux autres provinces et territoires. Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour l'ensemble de la province.

Tableau 1 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants à l'Île-du-Prince-Édouard*

Comtés[7]	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Prince	163	240	**0,68**
Queens	106	290	**0,37**
Kings	30	65	**0,46**
Total	**299**	**595**	**0,50**

Afin de maximiser la portée de ces nouvelles places potentielles, leur localisation est primordiale. C'est pourquoi une analyse plus fine par zone géographique (comté) s'avère nécessaire afin d'identifier les zones où les besoins sont les plus importants.

[7] La division des comtés provient des définitions de Statistique Canada et est présentée en annexe 2.

Comté de Prince

Le comté de Prince est situé du côté ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. On y retrouve l'agglomération de Summerside (19 051 habitants), soit la deuxième plus grande ville de la province. Ce comté regroupe 240 enfants et 3 services francophones d'AGJE offrant 163 places à temps plein pour les enfants de 0 à 4 ans. Le tableau 2 présente la répartition de ces places selon les municipalités.

Tableau 2 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté de Prince*

Municipalités	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Summerside	84	60	**1,40**
Wellington	37	40	**0,93**
Tignish	42	15	**2,80**
O'Leary	0	15	**0,00**
Miscouche	0	10	**0,00**
Alberton	0	10	**0,00**
Reste du comté	*0*	*90*	***0,00***
TOTAL COMTÉ DE PRINCE	**163**	**240**	**0,68**

De manière générale, le comté s'approche du seuil de région **bien desservie**, avec un **ratio de 0,68 place par enfant**, à peine sous le seuil de 0,70.

Summerside, Wellington et Tignish

Les municipalités de Summerside (ratio de 1,40), de Wellington (0,93) et de Tignish (2,80) sont toutes **bien desservies**. Pour les services francophones d'AGJE de Summerside et de Tignish (à laquelle nous avons associé le service francophone d'AGJE

à DeBlois[8] à moins de 10 km), on peut supposer qu'ils desservent également la population environnante, mais dans des communautés trop petites pour avoir un nombre identifiable d'enfants.

O'Leary, Miscouche et Alberton

Pour les trois dernières municipalités, avec des populations de 10 à 15 enfants, on ne retrouve aucune place à temps plein, ce qui en fait des zones **à besoins élevés**. Leur faible nombre d'enfants pourrait justifier un service francophone d'AGJE en milieu familial, mais difficilement un établissement plus important.

Dans l'ensemble, ce comté aurait besoin de 5 places supplémentaires pour devenir une zone bien desservie, soit une demande qui pourrait correspondre à un service francophone d'AGJE en milieu familial.

[8] Cette municipalité est trop petite pour y présenter les données sur les enfants admissibles à l'éducation francophone.

Comté de Queens

Le comté de Queens représente le centre de l'Île. Il s'agit de la région la plus populeuse, notamment à cause de la présence de l'agglomération de recensement de Charlottetown (83 104 habitants). On retrouve 290 enfants admissibles à l'éducation francophone dans ce comté ainsi que 2 services francophones d'AGJE offrant 106 places à temps plein. Avec un **ratio de 0,37 place par enfant**, ce comté constitue une zone **à besoins élevés**. Le tableau 3 présente la répartition des enfants et des places selon les municipalités de ce comté.

Tableau 3 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté de Queens*

Municipalités	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Charlottetown	64	105	**0,61**
Stratford	0	35	**0,00**
Cornwall	0	20	**0,00**
New Glasgow	42	15	**2,80**
North Shore	0	15	**0,00**
West River	0	15	**0,00**
New London	0	10	**0,00**
Reste du comté	*0*	*75*	***0,00***
TOTAL COMTÉ DE QUEENS	**106**	**290**	**0,37**

Charlottetown

La capitale Charlottetown est de loin la ville où l'on retrouve le plus d'enfants. Avec **un ratio de 0,61 place par enfant**, il s'agit d'une zone **à besoins moyens**. Il faudrait ajouter une dizaine de places dans la ville pour qu'elle devienne bien desservie.

New Glasgow

Le deuxième service francophone d'AGJE se retrouve à Hunter River[9], mais nous l'avons associé à la municipalité de New Glasgow, à moins de 10 km. Avec un **ratio de 2,80 places par enfant**, cette municipalité profite d'une excellente couverture. Il est probable que d'autres enfants des régions environnantes fréquentent ce service.

Stratford et Cornwall

Les deux municipalités de Stratford et de Cornwall, en périphérie de Charlottetown, pourraient bénéficier de la création de places en services francophones d'AGJE. Si l'on considère que les enfants de ces municipalités fréquentent le service francophone d'AGJE de la capitale, cela signifie que le besoin en places devrait être révisé à la hausse : ce serait donc 48 places, et non 10, qui devraient être créées dans le grand Charlottetown.

North Shore, West River et New London

Finalement, pour les municipalités de North Shore, West River et New London, ajouter un service francophone d'AGJE en milieu familial dans chacune d'entre elles permettrait de répondre à la demande.

[9] Cette municipalité est trop petite pour obtenir des données sur les enfants admissibles à l'éducation francophone.

Comté de Kings

Situé du côté est de l'Île-du-Prince-Édouard, le comté de Kings est celui où la population est le plus dispersée. On y compte 65 enfants admissibles à l'éducation francophone, soit moins de 11 % des enfants de la province. On y retrouve un service francophone d'AGJE de 30 places, ce qui permet au comté, dans son ensemble, de se situer dans la zone **à besoins moyens**. Le tableau 4 présente un sommaire de la situation dans ce comté.

Tableau 4 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans le comté de Kings*

Municipalités	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Three Rivers	0	20	**0,00**
Souris	30	15	**2,00**
Murray Harbour	0	10	**0,00**
Reste du comté	*0*	*20*	***0,00***
TOTAL COMTÉ DE KINGS	**30**	**65**	**0,46**

Souris

Le seul service francophone d'AGJE du comté se situe à Rollo Bay, à 5 km de la municipalité de Souris. Avec un **ratio de 2 places par enfant**, cette municipalité peut être considérée comme **bien desservie**. Il est probable que d'autres enfants des environs fréquentent également ce service francophone d'AGJE.

Murray Harbour et Three Rivers

Les deux autres municipalités où l'on retrouve une présence significative d'enfants

représentent des zones **à besoins élevés**, alors qu'aucune place n'y est disponible. Si la municipalité de Murray Harbour pouvait se satisfaire d'un service francophone d'AGJE en milieu familial, la population de la municipalité de Three Rivers pourrait justifier la création d'un service francophone d'AGJE d'au moins 14 places pour faire passer cette municipalité au-dessus du seuil de zone bien desservie..

5- Conclusion

Cette étude visait à définir les comtés et les municipalités à l'Île-du-Prince-Édouard où l'on retrouve une pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants (AGJE), c'est-à-dire les régions où l'offre de places est très insuffisante par rapport aux besoins des enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone. Sans proposer de modèle idéal, elle fournit avant tout une base de données et une analyse descriptive aux individus qui envisagent de lancer un projet de services francophones d'AGJE dans la province.

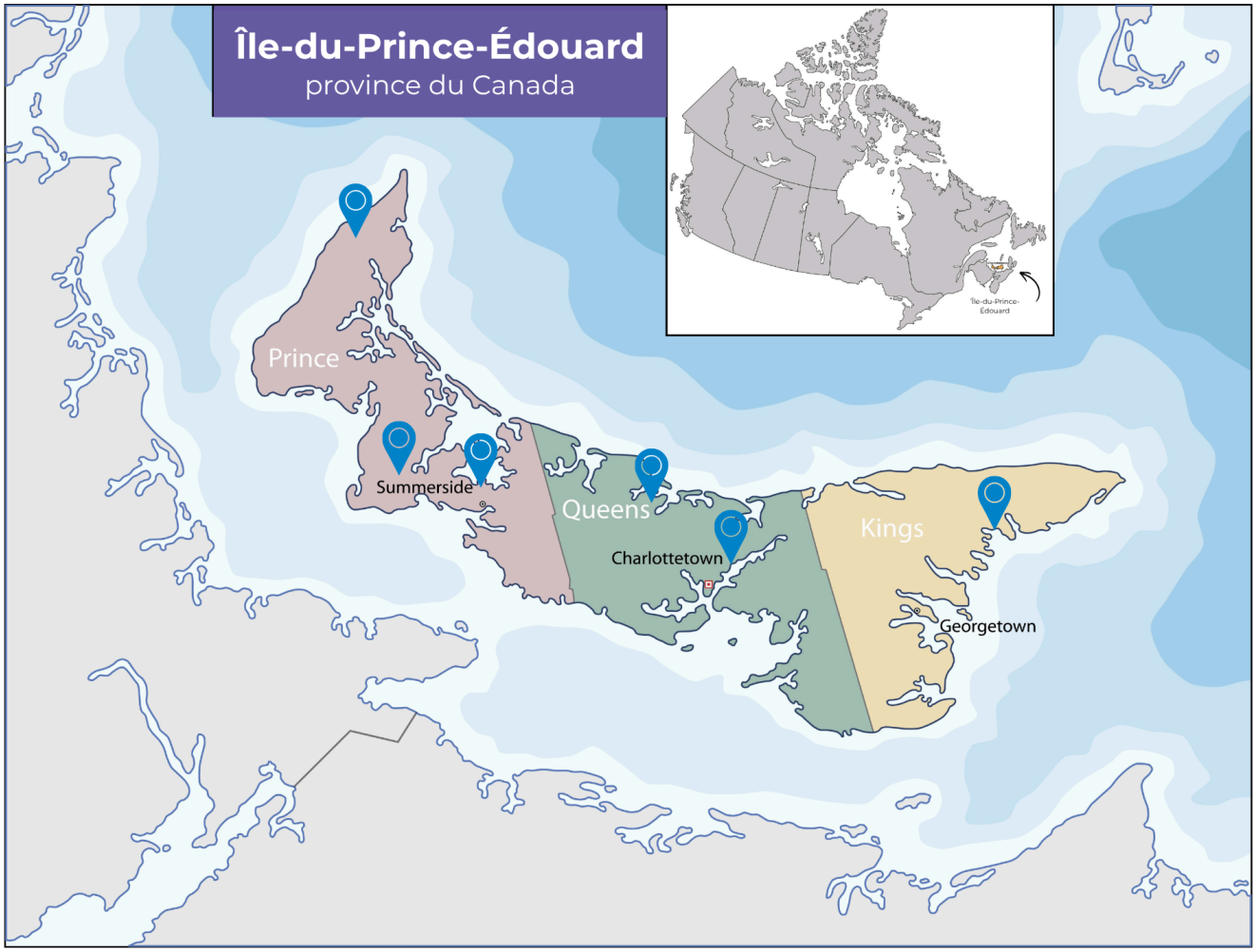
Bien que la province dans son ensemble soit une zone **à besoins modérés**, il existe des municipalités où aucune place francophone à temps plein n'est disponible à 30 km à la ronde. Puisque la localisation est le facteur prédominant chez les parents dans le choix d'un service francophone d'AGJE pour leur enfant, il est essentiel d'ajouter des services dans ces municipalités. Si la province dans son ensemble démontre un manque de 118 places, c'est dans le comté de Queens où la pénurie de places est la plus marquée, avec un manque de 97 places pour atteindre le seuil de région bien desservie.

Évidemment, il est irréaliste de supposer que toutes les municipalités pourraient avoir des services francophones d'AGJE viables, vu le nombre d'enfants admissibles à l'éducation en français dans certaines régions. Ainsi, il est important d'utiliser les valeurs présentées dans cette analyse pour cibler correctement la taille du service francophone d'AGJE. Dans certaines municipalités, les meilleures options pourraient être des services francophones d'AGJE en milieu familial, qui peuvent offrir une certaine flexibilité, tant dans l'offre de services que sur le plan de la viabilité financière.

Annexe 1 – Services francophones d'AGJE à l'Île-du-Prince-Édouard offrant des places à temps plein au 1er septembre 2025

Municipalités	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Wellington	Académie d'exploration Évangéline	37
Summerside	Jardin des étoiles	84
Hunter River (New Glasgow)	Petits Rayons de soleil	42
Charlottetown	Île enchantée	64
Rollo Bay (Souris)	Académie d'exploration Rollo Bay Château des étoiles	30
DeBlois (Tignish)	Centre L'arc-en-ciel	42
Total		**299**

Annexe 2 – Divisions de recensement (comtés) de l'Île-du-Prince-Édouard



Source: ID 81313106 @ Volina | Dreamstime.com

Service francophone d'AGJE